

**Petites subventions - Rapport d'achèvement et d'impact de projet**

*Instructions aux bénéficiaires : veuillez remplir tous les champs et répondre à toutes les questions indiquées ci-dessous.*

<b>Dénomination légale de l'organisation</b>	<i>Association Réseau Système d'Informations Environnementales (ARSIE)</i>
<b>Intitulé du projet</b>	Contribution pour la mise en place d'une Base de Métadonnées sur la Biodiversité de Madagascar ou BMBM
<b>Numéro de subvention</b>	009/16/BIOO
<b>Date du rapport</b>	30 Avril 2019

**Hotspot CEPF : MAD-IO**

**Orientation stratégique :** Le projet répond à l'orientation stratégique 2 « appuyer la société civile pour l'intégration de la protection de la biodiversité dans les processus de décision politique et économique ».

**Montant de la subvention :** 56 110 000 Ar

**Dates du projet :** 01 Janvier 2017 au 28 Février 2019

**PARTIE I : Présentation générale**

**1. Partenaires de mise en œuvre pour ce Projet (donnez la liste de tous les partenaires et expliquez comment ils ont été impliqués dans le projet)**

MEDD : Ministère de l'Environnement et du Développement Durable / Direction Générale des Ressources Naturelles  
Conservation International  
Missouri Botanical Garden  
Wildlife Conservation Society  
Foibe Taontsarintanin'i Madagasikara  
Fondation pour les Aires Protégées de Madagascar  
Association Vahatra

**2. Résumez l'impact/les résultats globaux de votre projet.**

- Adhésion de plus de 5 institutions dans le réseau
- 4 /3 institutions prévues ont des chartes et Politique de Gestion et de Diffusion d'Informations Environnementales élaborés
- 2131/1500 nouvelles métadonnées saisies et entrées dans la base de métadonnées en ligne
- Site web de l'ARSIE totalement renoué avec une application android qui n'était pas prévue initialement dans le projet
- 8/2 sessions de formation effectuées avec la participation de plus de 100 personnes avec une application plus récente et abandon de Winisis
- 25322 visiteurs du site web en une année et plus de 500 « j'aime » sur facebook en une semaine

**3. Décrivez brièvement les progrès réels par rapport à chacun des impacts prévus à long et court terme (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)**

*Énumérez chaque impact à long terme de votre proposition*

- a. Impacts prévus à long terme - 3 ans et plus (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

Description de l'impact	Résumé de l'impact
Encouragement des détenteurs des données à partager leurs informations Base de Metadonnées accessible et fonctionnelle	Existence de la politique de gestion et de diffusion des informations Base de données en ligne dans le site web de ARSIE renoué avec une possibilité de recherche par n'importe quel mot clé : nom d'un auteur, nom d'un ouvrage, descripteurs, langues, détenteur.....et une application android afin de faciliter l'accès à tout le publique, enregistrement de 25 322 visiteurs depuis Avril 2018 par des nationaux et des personnes venant de plusieurs pays comme France, Etats Unies, Algérie, Cameroun .....

- b. Impacts prévus à court terme - 1 à 3 ans (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

Description de l'impact	Résumé de l'impact
Prise de décision Augmentation de la visibilité et connaissance des expertises des fournisseurs des métadonnées  Augmentation des membres adhérents	Vulgarisation des résultats de recherche, de projet, de gestion de l'environnement  Adhésion de 5 nouvel institution à ARSIE ramenant à ????? le nombre d'adhérent

Des informations à jours disponibles sur le site web	2131 bases de données disponibles dans le site web renové

**4. Décrivez le succès ou les difficultés à surmonter pour que le projet réalise ses impacts à court terme et à long terme.**

Succès :

- Redynamisation du Réseau et les anciens membres ainsi que les différentes commissions mais maintenir cette assiduité reste encore un défi après le projet
- Alimentation de la base des métadonnées pour les utilisateurs

Difficultés :

- D'avoir la compréhension du public sur les métadonnées et leurs importances
- Ressources humaines et financières insuffisantes

**5. Y a-t-il eu des impacts inattendus (positifs ou négatifs) ?**

- Etablissement de la base des données pour le Ministère concernant les permis et les rapports de recherche qui facilite la prise de décision
- Positifs : l'existence de l'application Android pour pouvoir regarder les métadonnées par téléphone
- Page facebook de l'ARSIE très appréciée par les visiteurs
- Nombreuses sont les personnes formées

**PARTIE II : Composantes et produits/livrables du Projet**

**6. Composantes (comme indiqué dans la proposition approuvée)**

*Faites la liste de chaque composante et produit/livrable de votre proposition*

**6. Décrivez les résultats pour chaque livrable :**

Composante		Livrable		
#	Description	Subdivision #	Description	Résultats pour le livrable
1	Mise à niveau de sensibilisation des acteurs en matière de gestion et de diffusion de données/informations et conception d'une charte de gestion et de diffusion de l'information «hotspot de la	Adhésion des acteurs à la charte de gestion et de diffusion de l'information proposée par l'ARSIE		5 nouvelles adhésions d'institution à l'ARSIE <ul style="list-style-type: none"> <li>• WRI (2017)</li> <li>• VAHATRA (2018)</li> <li>• FAPBM (2018)</li> <li>• ASITY (2019)</li> <li>• GERP (2019)</li> </ul>

	biodiversité de Madagascar"			
		<i>Utilisation du guide de politique de gestion et de diffusion de l'information proposé par l'ARSIE servant à aider les acteurs à avoir leur propre politique</i>		4 institutions ont finalisé le PGDIE <ul style="list-style-type: none"> <li>• VAHATRA</li> <li>• ASITY</li> <li>• TPF</li> <li>• MBG</li> </ul>
2	Opérationnalisation, alimentation de la base de métadonnées accessible en ligne sur le site web développé de l'ARSIE	<i>Deux formations des opérateurs au logiciel de métadonnées</i>		8 sessions de formation sur les métadonnées et saisie de métadonnées en ligne ARSIE.mg Plus de 100 personnes formées Abandon du logiciel Winisis
3		<i>Base de métadonnées opérationnelle, alimentée et accessible à travers le site web de l'ARSIE et diffusion périodique des métadonnées disponibles par catégorie thématique</i>		1317 enregistrements saisis et formatés et en ligne de DGEF/DSAP 2825 autorisations de recherche saisis de DGEF/DSAP 1888 enregistrements traitées => 814 formatés, en ligne (VAHATRA)
		<i>Informations utilisées par les décideurs et les personnes issues des institutions académiques évaluées</i>		25 322 visiteurs site web (Avril 2018 - Fév 2019) 550 J'aime Page Facebook

7. Veuillez décrire et présenter tous les outils, produits ou méthodes qui ont résulté de ce projet ou ont contribué aux résultats.

**PARTIE III : Leçons, pérennité, sauvegardes et financement**

### Enseignements tirés

**8. Décrivez les enseignements tirés pendant la conception et la mise en œuvre du projet, ainsi que ceux qui portent sur le développement organisationnel et le renforcement des capacités.**

Mentionnez les enseignements qui pourraient contribuer :

- Au processus de conception de projet (*aspects de la conception du projet qui ont contribué au succès/aux insuffisances du projet*)
  - Au processus de mise en œuvre de projet (*aspects de l'exécution du projet qui ont contribué au succès/aux insuffisances du projet*)
  - Décrivez les autres enseignements tirés qui sont pertinents pour le secteur de la conservation
- 
- Plusieurs renforcements de capacités et de formations ont été menés pendant la mise en œuvre du projet. Ce qui a permis aux membres d'en bénéficier et d'avoir plus de capacités essentiellement en termes de gestion des bases de métadonnées

### Pérennité/Réplication

**9. Résumez le succès du projet ou les difficultés à surmonter pour assurer le maintien du projet ou sa réplication, y compris les activités non planifiées qui sont susceptibles d'entraîner une augmentation de la pérennité ou de la réplicabilité.**

- Mise à niveau de sensibilisation des acteurs en matière de gestion et de diffusion de données/informations et conception d'une charte de gestion et de diffusion de l'information « hotspot de la biodiversité de Madagascar »
- Utilisation de la technologie comme le site web mis à jour périodiquement et l'application Android sur les téléphones afin de faciliter les accès aux métadonnées

### Sauvegardes

**10. Si votre projet a déclenché des sauvegardes sociales ou environnementales, qui impliquent une action requise qui n'est pas indiquée ci-dessus ni mentionnée sous la forme d'une composante de projet distincte, veuillez en résumer la mise en œuvre.**

### Financement supplémentaire

**11. Fournissez des détails sur les éventuels financements supplémentaires qui ont soutenu ce projet et tout financement obtenu pour le projet, l'organisation ou la région en raison de l'investissement du CEPF.**

- a. Total du financement supplémentaire (en USD)
- b. Type de financement

Veuillez fournir le détail de la répartition du financement supplémentaire (financement de contrepartie et en nature) par source, en plaçant chaque contribution dans l'une des catégories suivantes :

Donateurs	Type de financement*	Montant	Remarques
ARSIE	Propre	2,500,000 Ar	A

*\*Classez le type de financement comme :*

- A Cofinancement de projet (d'autres donateurs ou votre organisation contribuent aux coûts directs de ce projet)
- B Effet de levier pour le bénéficiaire ou un partenaire (d'autres donateurs contribuent à votre organisation ou à une organisation partenaire en conséquence directe des succès de ce projet financé par le CEPF)
- C Effet de levier au niveau régional/du portefeuille (d'autres donateurs font des investissements importants dans une région en raison de l'investissement du CEPF ou des succès liés au projet)

#### **Commentaires/Recommandations supplémentaires**

#### **12. Utilisez cet espace pour fournir d'autres commentaires ou recommandations en lien avec votre projet ou le CEPF**

L'existence déjà d'une petite partie du financement a permis d'allouer plus de temps au Secrétaire Exécutif de l'ARSIE et d'assurer toutes les activités courantes pendant la mise en œuvre du projet CEPF

#### **PARTIE IV : Impact au niveau du portefeuille et au niveau mondial**

Le CEPF exige que chaque bénéficiaire fasse un rapport sur l'impact à la fin du projet. L'objectif de ce rapport est de réunir des données qui seront utiles pour le portefeuille et les indicateurs mondiaux du CEPF. Le CEPF va regrouper les données que vous transmettez avec des données d'autres bénéficiaires, pour déterminer l'impact global de son investissement. Les résultats complets du CEPF seront présentés dans notre rapport annuel et d'autres documents de communication.

**Assurez-vous que les informations fournies concernent l'ensemble du projet, de la date de début à la date de fin du projet.**

#### **Contribution aux indicateurs du portefeuille**

#### **13. Si le CEPF a attribué un ou plusieurs indicateurs de portefeuille à votre projet pendant la phase de préparation de la proposition, veuillez les énumérer ci-dessous et mentionner la ou les contributions du projet au niveau de ces indicateurs.**

Indicateur	Description narrative

### **Contribution aux indicateurs mondiaux**

**Veillez indiquer tous les Indicateurs mondiaux (sections 16 à 23 ci-dessous) qui se rapportent à votre projet.**

#### **14. Gestion des Zones clés pour la biodiversité**

##### **Nombre d'hectares de Zones clés pour la biodiversité (ZCB) avec une gestion améliorée.**

Veillez mentionner le nombre d'hectares dans des ZCB sous gestion améliorée grâce à l'investissement du CEPF. Parmi les exemples de gestion améliorée figurent, entre autres : l'augmentation des patrouilles, la réduction de l'intensification du piégeage, l'éradication des espèces invasives, la réduction de l'incidence des incendies et l'introduction de pratiques durables dans l'agriculture et la pêche. N'indiquez pas l'ensemble de la zone couverte par le projet – seulement le nombre d'hectares qui bénéficient d'une gestion améliorée.

Si vous avez indiqué qu'une partie ou la totalité d'une ZCB était nouvellement protégée pour l'indicateur intitulé « aires protégées » (section 17 ci-dessous), et que vous avez également amélioré sa gestion, vous devez indiquer le nombre d'hectares concerné à la fois pour cet indicateur et pour l'indicateur « aires protégées ».

Nom de la ZCB	Nombre d'hectares bénéficiant d'une gestion renforcée*	La ZCB est-elle Non protégée, Partiellement protégée ou Entièrement protégée ? Veuillez sélectionner une réponse : NP/PP/EP

*\* Ne comptez pas plusieurs fois les mêmes hectares. Par exemple, si une amélioration a eu lieu sur 500 hectares du fait de la mise en œuvre d'un régime de lutte contre les incendies, et si, au cours de la deuxième année, une amélioration a porté sur 200 ha de la même zone de 500 hectares du fait de la suppression d'espèces invasives, le nombre total d'hectares ayant fait l'objet d'une gestion améliorée jusqu'à maintenant sera de 500.)*

#### **15. Aires protégées**

##### **15a. Nombre d'hectares d'aires protégées créées et/ou étendues**

Mentionnez le nombre d'hectares d'aires protégées qui ont été créées ou étendues en raison de l'investissement du CEPF.

Nom de l'Aire	Pays	Nombre	Année de la	Longitude**	Latitude**
---------------	------	--------	-------------	-------------	------------

protégée (AP)*		d'hectares	déclaration légale ou de l'extension		

\* Si possible, veuillez fournir au CEPF un fichier « shapefile » de l'aire protégée.

\*\* Indiquez la latitude et la longitude du centre du site, dans la mesure du possible, ou envoyez une carte ou un fichier « shapefile » (fichier de formes) au CEPF. Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes de l'hémisphère sud et les longitudes de l'hémisphère ouest doivent être notées avec un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456).

### 15b. Gestion des aires protégées

S'il vous a été demandé de transmettre un Outil de suivi de l'efficacité de la gestion (METT), veuillez suivre les instructions ci-dessous. Si vous n'avez pas été invité à soumettre un METT, passez directement à la section 16.

Si vous souhaitez en savoir plus sur le suivi de l'efficacité de la gestion des aires protégées et sur l'outil de suivi, veuillez cliquer [ici](#).

Téléchargez le modèle METT que vous trouverez sur [cette page](#), puis travaillez avec les autorités des aires protégées pour le remplir. Veuillez-vous rendre sur le site Web ProtectedPlanet [en cliquant ici](#) et recherchez votre aire protégée dans leur base de données pour saisir le code CMAP qui lui est associé. Ensuite, veuillez remplir le tableau suivant :

Code CMAP	Nom officiel de l'AP	Date du METT*	Score total METT

\* Veuillez indiquer quand le METT a été rempli par les autorités du parc ou donnez l'estimation la plus précise possible si la date exacte est inconnue. Et veuillez ne fournir que des METT de moins de 12 mois.

N'oubliez pas de soumettre le METT rempli en même temps que ce rapport.

### 16. Paysage de production

Veuillez mentionner le nombre d'hectares de paysages de production avec une gestion renforcée de la biodiversité en raison de l'investissement du CEPF. Un paysage de production est défini comme un paysage où l'on peut trouver de l'agriculture, de la foresterie ou une exploitation de produits naturels. Les paysages de production peuvent comprendre des ZCB et, par conséquent, les hectares comptabilisés sous l'indicateur « Gestion des ZCB » peuvent également être comptabilisés ici. On peut trouver par exemple parmi ces interventions la mise en œuvre de bonnes pratiques et de lignes directrices, la mise en place de programmes d'incitation, la certification de sites/produits certifiés, et l'introduction de réglementations d'exploitation durable.

### Nombre d'hectares de paysages de production avec une gestion renforcée de la biodiversité.

Nom du paysage de production*	Nombre d'hectares**	Latitude**	Longitude**	Description de l'intervention

\* Si le paysage de production n'a pas de nom, fournissez un court nom descriptif pour le paysage.

\*\* Ne comptez pas plusieurs fois les mêmes hectares. Par exemple, si un renforcement a eu lieu pour 500 hectares du fait d'une certification au cours de la première année, et si, au cours de la deuxième année, un renforcement a porté sur 200 ha des mêmes 500 hectares du fait de nouvelles réglementations d'exploitation, le nombre total d'hectares ayant fait l'objet d'un renforcement jusqu'à maintenant sera de 500.)

\*\*\* Indiquez la latitude et la longitude du centre du site, dans la mesure du possible, ou envoyez une carte ou un fichier « shapefile » (fichier de formes) au CEPF. Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes de l'hémisphère sud et les longitudes de l'hémisphère ouest doivent être notées avec un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456).

### 17. Bénéficiaires

Le CEPF souhaite enregistrer deux types de bénéfices susceptibles d'être perçus par les individus : une formation structurée et un accroissement des revenus. Veuillez mentionner le nombre d'hommes et de femmes qui ont bénéficié de la formation structurée (par exemple dans la gestion financière, l'apiculture, l'horticulture) et/ou ont amélioré leurs revenus (par ex. via le tourisme, l'agriculture, la récolte/production de plantes médicinales, la pêche, l'artisanat) du fait de l'investissement du CEPF. Veuillez indiquer les résultats depuis le début du projet jusqu'à l'achèvement du projet.

#### 17a. Nombre d'hommes et de femmes recevant une formation structurée.

Nombre d'hommes recevant une formation structurée*	Nombre de femmes recevant une formation structurée*

\* Veuillez ne pas compter plusieurs fois la même personne. Par exemple, si 5 hommes ont reçu une formation structurée en apiculture et que 3 d'entre eux ont également reçu une formation structurée en gestion de projet, le nombre total d'hommes ayant bénéficié d'une formation structurée devra être de 5.

#### 17b. Nombre d'hommes et de femmes bénéficiant d'avantages financiers.

Nombre d'hommes bénéficiant d'avantages financiers*	Nombre de femmes bénéficiant d'avantages financiers*

*\* Veuillez ne pas compter plusieurs fois la même personne. Par exemple, si 5 hommes ont reçu des bénéfices financiers grâce au tourisme et que 3 d'entre eux ont également bénéficié d'avantages financiers grâce à l'accroissement de leurs revenus de l'artisanat, le nombre total d'hommes ayant bénéficié d'avantages financiers devra être de 5.*

### 18. Bénéfices pour les communautés

Le CEPF souhaite enregistrer les bénéfices reçus par les communautés, qui peuvent différer de ceux reçus par les individus car les bénéfices sont disponibles pour un groupe. Le CEPF souhaite également enregistrer, dans la mesure du possible, le nombre de personnes dans chaque communauté qui en bénéficient. Veuillez indiquer les caractéristiques des communautés, le type de bénéfices qui ont été reçus pendant le projet et le nombre d'hommes/garçons et de femmes/filles issus de ces communautés qui en ont bénéficié grâce à l'investissement du CEPF. Si les chiffres exacts ne sont pas connus, veuillez fournir une estimation.

**18a. Veuillez fournir les informations pour toutes les communautés qui ont bénéficié du programme, depuis son lancement jusqu'à son achèvement.**

Nom de la communauté	Caractéristiques de la communauté (marquer avec un x)							Type de bénéfice (marquer avec un x)							Nombre de bénéficiaires		
	Économie de subsistance	Petits propriétaires fonciers	Peuples autochtones/groupes ethniques	Pasteurs/peuples nomades	Migrants récents	Communautés urbaines	Autre*	Amélioration de l'accès à l'eau potable	Renforcement de la sécurité alimentaire	Amélioration de l'accès à l'énergie	Amélioration de l'accès aux services publics (par exemple, soins de santé, éducation)	Renforcement de la résilience aux changements climatiques	Amélioration du régime foncier	Amélioration de la reconnaissance des connaissances traditionnelles	Amélioration de la représentation et meilleure prise de décisions dans les instances/structures de	L'amélioration de l'accès aux services écosystémiques	Nombre d'hommes et de garçons bénéficiaires

\* Si vous avez indiqué « Autre » pour décrire la caractéristique de la communauté, veuillez expliquer :



1																			
2																			
...																			

19b. Pour chaque loi, politique ou réglementation énumérée ci-dessus, veuillez fournir les informations demandées selon le numéro attribué.

N°	Pays	Date d'adoption/ amendement MM/JJ/AAAA)	Impact attendu	Action que vous avez effectuée pour réaliser ce changement
1				
2				
3				

## 20. Mécanisme de financement durable

Les mécanismes de financement durables génèrent des ressources financières à long terme (généralement sur cinq ans ou plus). Au nombre des exemples de mécanismes de financement durable figurent les fonds fiduciaires de conservation, les échanges dette-nature, les systèmes de paiement pour services écosystémiques (PSE), et d'autres revenus, droits ou régimes fiscaux qui génèrent un financement à long terme pour la conservation.

Il est demandé à tous les bénéficiaires (ou sous-bénéficiaires) du CEPF dont les activités de projet se rapportent à la création et/ou la mise en œuvre d'un mécanisme de financement durable de fournir des informations pour le mécanisme et les fonds qu'il a fournis à des projets de conservation pendant la durée du projet, à moins qu'un autre bénéficiaire impliqué dans le même mécanisme ait déjà été ou devrait être chargé de ce travail.

Le CEPF exige que tous les projets de mécanisme de financement durable fournissent les informations nécessaires à l'achèvement des projets.

### 20a. Détails sur le mécanisme

Remplissez ce tableau pour chacun des mécanismes sur lesquels vous avez travaillé pendant la mise en œuvre de votre projet.

N°	Nom du mécanisme de financement	Objectif du mécanisme*	Date de mise en place**	Description***	Pays
1					
2					
3					

\* Veuillez donner une description succincte de la mission du mécanisme.

\*\* Veuillez indiquer quand le mécanisme de financement durable a officiellement été créé. Si vous ne connaissez pas la date exacte, donnez la meilleure estimation possible.

\*\*\* Description, par ex : fonds fiduciaire, dotation, dispositif de PSE, système d'incitation, etc.

### 20b. Performance du mécanisme

Pour chaque mécanisme de financement énuméré ci-dessus, veuillez fournir les informations demandées selon le numéro attribué.

N°	Intervention de projet*	Montant en USD décaissé pour les projets de conservation**	Période examinée (MM/AAAA-MM/AAAA)***
1			
2			
3			

\* Indiquez si la subvention du CEPF a contribué à créer un nouveau mécanisme (Créé un mécanisme) ou a contribué à soutenir un mécanisme existant (Soutenu un mécanisme existant) ou contribué à créer puis soutenir un nouveau mécanisme (Créé et soutenu un nouveau mécanisme).

*\*\* Veuillez indiquer seulement le montant en USD décaissé pour les projets de conservation pendant la période de mise en œuvre de votre projet et en utilisant, le cas échéant, le taux de conversion le jour de votre rapport.*

*\*\*\* Veuillez indiquer la période de mise en œuvre de votre projet ou la période examinée pour le montant que vous avez indiqué.*

N'oubliez pas de soumettre tout document pertinent pouvant justifier le montant indiqué ci-dessus.

## **21. Pratiques favorables à la biodiversité**

Veuillez décrire les pratiques favorables à la biodiversité que les entreprises ont adoptées à la suite de l'investissement du CEPF. Une entreprise est définie comme une entité juridique constituée d'une association de personnes, qu'elles soient des personnes physiques, légales ou un mélange des deux, pour l'exploitation d'une entreprise commerciale ou industrielle. Si les entreprises prennent différentes formes, dans le cadre du CEPF, une entreprise est définie comme une entité commerciale à but lucratif. Une pratique respectueuse de la biodiversité est une pratique qui protège ou utilise la biodiversité de manière durable.

### **Nombre d'entreprises qui adoptent des pratiques respectueuses de la biodiversité**

<b>N°</b>	<b>Nom de l'entreprise</b>	<b>Description de la pratique respectueuse de la biodiversité adoptée pendant le projet</b>
1		
2		
...		

## **22. Réseaux & Partenariats**

Veuillez indiquer tous les nouveaux réseaux ou partenariats entre groupes de la société civile et avec d'autres secteurs que vous avez créés ou renforcés grâce à l'investissement du CEPF. Les réseaux/partenariats doivent apporter des bénéfices durables au-delà de la mise en œuvre immédiate du projet. Les réseaux/partenariats informels sont acceptables même s'ils n'ont pas de protocole d'accord ou un autre type de validation. Exemples de réseaux/partenariats : une alliance de pêcheurs pour promouvoir des pratiques de pêche durable, un réseau de journalistes spécialistes de l'environnement, un partenariat entre une ou plusieurs ONG avec un ou plusieurs partenaires du secteur privé pour améliorer la gestion de la biodiversité sur des terres privées, un groupe de travail spécialisé dans la conservation des reptiles. Veuillez ne pas utiliser cet onglet pour répertorier les partenaires de votre projet, à moins que certains d'entre eux ou tous ne fassent pas partie du réseau/partenariat décrit ci-dessus.

### Nombre de réseaux et/ou partenariats créés et/ou renforcés

N°	Nom du réseau	Nom du partenariat	Année de création	Votre projet a-t-il créé ce réseau/partnership ? O/N	Pays concerné(s)	Finalité
1	MIHARI	Membre (nouveau)	2013	N	Madagascar	Echanges
2	AVG	Membre		N	Madagascar	Echanges
...						

### 23. Questions de genre

Si vous avez été invité à soumettre un Outil de suivi de genre (GTT), veuillez suivre les instructions fournies dans le modèle de GTT sous format Excel. Si vous n'avez pas été invité à soumettre un GTT, passez directement à la partie V.

Si vous souhaitez en savoir plus sur la Politique du CEPF sur les questions de genre, veuillez cliquer [ici](#).

Téléchargez le modèle de GTT que vous trouverez sur [cette page](#), puis travaillez avec votre équipe pour le remplir. N'oubliez pas de transmettre le GTT rempli en même temps que ce rapport.

### Partie V. Partage des informations et politique du CEPF

Le CEPF s'engage à assurer la transparence de ses activités et à aider les groupes de la société civile à partager leurs expériences, les enseignements tirés et les résultats. Les rapports d'achèvement final du projet sont mis à disposition sur notre site Web, [www.cepf.net](http://www.cepf.net), et publiés dans notre bulletin d'information et d'autres communications.

Veuillez indiquer vos coordonnées complètes ci-dessous :

**17. Nom :** Solonavalona RAZAFINANKANGA

**18. Organisation :** ARSIE

**19. Adresse de correspondance :** Foibe Taontsarintanin'I Madagasikara

**20. Numéro de téléphone :** 034 19 226 48

**21. Adresse e-mail :** [arsie@moov.mg](mailto:arsie@moov.mg)